

*Le Premier Ministre*

- 2 4 2 / 1 6 / SG

Paris, le 2 4 FEV. 2016

Monsieur le Conseiller d'Etat,

La fonction publique se doit d'être le reflet de la société qu'elle a vocation à servir, dans le respect des valeurs posées par la Constitution, notamment celle de l'égal accès aux emplois publics selon les seuls vertus et talents. La fonction publique doit ainsi s'ouvrir à une plus grande diversité de profils et de compétences pour accroître son efficacité et sa légitimité.

Le deuxième comité interministériel « Egalité et Citoyenneté » du 26 octobre dernier a souhaité porter un effort particulier sur les recrutements dans la fonction publique. Afin de faire émerger un nouveau vivier de fonctionnaires et de favoriser la diversification des profils recrutés, particulièrement en catégorie A, il a été décidé de définir un programme d'ouverture à la diversité pour chaque école de service public d'ici juin 2016. Cette mesure s'inscrit dans le prolongement du comité interministériel du 6 mars 2015 à la suite duquel a été confiée à M. Yannick L'Horty, enseignant-chercheur, une mission d'évaluation des processus de recrutement des trois versants de la fonction publique au regard des risques de discrimination.

Je souhaite vous confier la mission de coordonner l'élaboration et la mise en œuvre des programmes d'action des écoles de service public des trois versants de la fonction publique, en partenariat étroit avec ces écoles et leurs ministères de tutelle.

Ces programmes d'action seront construits dans chacune des écoles de service public à partir d'une évaluation préalable des points suivants :

- les processus de recrutement dans les corps et cadres d'emplois au regard des risques de discrimination (voies d'accès, nature des épreuves des concours) ;
- la composition et la professionnalisation des jurys ;
- la formation et les modalités de titularisation à l'issue de la scolarité effectuée dans les écoles de service public ;
- les mesures déjà mises en place pour permettre la diversification des profils accédant au recrutement dans la fonction publique ;
- la gouvernance de ces écoles, notamment la composition et le fonctionnement des conseils d'administration pour celles ayant le statut d'établissement public.

.../...

Monsieur Olivier ROUSSELLE  
Conseiller d'Etat  
Conseil d'Etat  
Palais Royal  
75001 PARIS

Pour accompagner le diagnostic que les écoles de service public auront à mener, vous établirez un cadre d'analyse et d'évaluation des processus de recrutement et de formation au regard du risque de discrimination et des enjeux de diversité, de mixité et de parité, et veillerez à son appropriation, en vous appuyant sur des groupes de travail composés d'un échantillon d'écoles et de ministères et employeurs représentatifs des trois versants de la fonction publique et de la diversité des métiers préparés.

Cette phase d'autodiagnostic permettra à chaque école, en lien avec son ministère de tutelle, de dresser d'ici juin 2016 le bilan des actions menées pour favoriser la diversité des recrutements et d'identifier les pistes d'amélioration possibles. Elle contribuera également à la démarche de certification « Label diversité » ou « Label égalité professionnelle » engagée par les ministères de tutelle conformément aux orientations fixées par le Comité interministériel du 6 mars 2015.

Vous établirez un document de synthèse en lien avec la direction générale de l'administration et de la fonction publique de cette phase de diagnostic et préconiserez des recommandations pour structurer les programmes d'actions que devront engager les écoles.

Ces programmes d'actions devront prévoir les mesures permettant d'atteindre une diversification réelle et objective des recrutements compte tenu du diagnostic établi, des partenariats envisageables et des initiatives locales. Ils devront faire l'objet d'une présentation à l'ensemble des parties prenantes (représentants des personnels, représentants des élèves, présidences de jurys, écoles homologues, partenaires extérieurs, etc.) et être approuvés par les conseils d'administration, pour les écoles ayant le statut d'établissements publics au plus tard fin 2016.

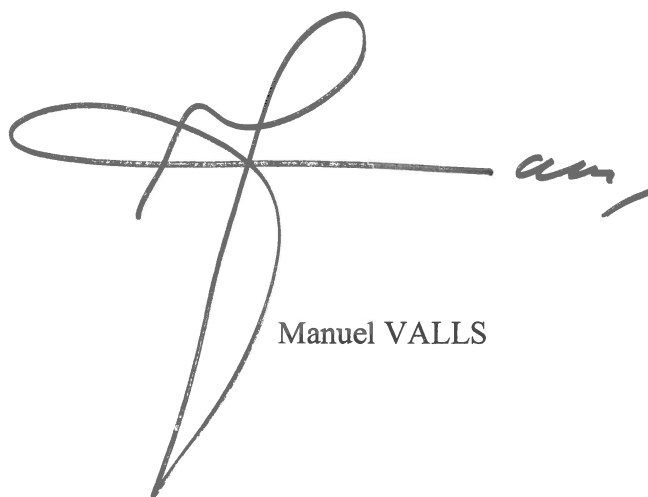
Vous suivrez et coordonnerez l'élaboration des programmes d'actions dans le cadre d'un échantillon d'écoles représentatives en vous appuyant sur la direction générale de l'administration et de la fonction publique. Vous veillerez à la cohérence des actions proposées par les écoles ainsi qu'à l'insertion d'indicateurs communs de suivi de ces actions dans les conventions d'objectifs et de performance de chacune des écoles. Vous accompagnerez également la réalisation des partenariats nécessaires aux actions définies aux niveaux inter-fonctions publiques et interministériel.

Une attention toute particulière devra être portée à la mise en place ou au renforcement des classes préparatoires intégrées (CPI), en examinant l'opportunité de recourir à des partenariats entre écoles de service public ou avec les universités, notamment avec les instituts de préparation à l'administration générale (IPAG) et les centres de préparation à l'administration générale (CPAG). Le développement de ces dispositifs doit permettre de couvrir l'ensemble des métiers, particulièrement de ceux relevant de la catégorie A, mais doit également en améliorer l'accessibilité avec une multiplication de leurs implantations géographiques. La contribution au développement de l'apprentissage dans le secteur public, notamment par l'accueil d'apprentis au sein des écoles devra également être intégrée aux programmes d'action des écoles.

Dans le cadre de cette mission, vous vous rapprocherez du réseau des écoles de service public, de la conférence des présidents d'université et de la conférence des grandes écoles, mais aussi du service public de l'emploi.

Vous bénéficierez dans la réalisation de vos travaux de l'appui, notamment matériel, de la direction générale de l'administration et de la fonction publique ainsi que du concours de la direction générale des collectivités locales et de la direction générale de l'offre de soins pour les écoles qui les concernent.

Vous me rendrez compte de l'avancée de vos travaux régulièrement et de toute difficulté rencontrée dans la mobilisation des écoles ou de leurs ministères de tutelle sur ce chantier. Je sais pouvoir compter sur votre engagement et votre mobilisation sur ces priorités que constituent la promotion de la diversité et la lutte contre les discriminations.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line and a small flourish.

Manuel VALLS